

Émetteur:

Adressé à:

SFACS Industrie

3085 Route de Montfalcon
 MONTRIGAUD
 26350 VALHERBASSE

Tél.: 09 61 31 16 40 - Fax: 04 86 55 63 01

Email: info@sfacs-industrie.fr

Web: www.sfacs-industrie.fr

NAVYA

1 rue du dr FLEURY-PAPILLON
 69100 VILLEURBANNE

Maintenance compresseur RENNEN RSDK PRO 7.5 N°713045 à 2859 Heures

Maintenance separateur de condensats

Remplacement cartouche dans filtre reseau BEA 105RB

BL N°44 du 07/11/2020

Commande BC 3378

Montants exprimés en Euros

Désignation	P.U. HT	Qté	Total HT
1 Maintenance annuelle compresseur RENNEN RSDK Pro 7.5	0,00	1	0,00
ren_10848_10 - bidons huiles 10L minéral 68	57,00	1	57,00
REN_10277 - Filtre à huile	28,00	1	28,00
REN_10286 - filtre à air	16,00	1	16,00
REN_10304 - cartouche separatrice	113,00	1	113,00
EDR_39 - Maintenance Compresseur	520,00	1	520,00
Sous-total Maintenance annuelle compresseur RENNEN RSDK Pro 7.5	0,00	99	0,00
2 Maintenance du séparateur de condensats et du filtre réseau (si exécuté en même temps que le compresseur)	0,00	1	0,00
AIP_CARTBEA105RB - cartouche pour filtre reseau	76,83	1	76,83
AIP_SHPR3 - separateur eau huile	177,77	1	177,77
Sous-total Maintenance du separateur de condensats (si exécuté en meme temps que le compresseur)	0,00	99	0,00

--	--	--	--

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours fin de mois

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SFACS Industrie envoyé à

3085 Route de Montfalcon
 MONTRIGAUD
 26350 VALHERBASSE

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CAISSE D'EPARGNE
 Adresse: TOURNON SUR RHONE
 Nom du propriétaire du compte: SFACS INDUSTRIE
Code IBAN: FR76 1426 5006 0008 7710 9354 338
Code BIC/SWIFT: CEPAFRPP426

Total HT	988,60
Total TVA 20%	197,72
Total TTC	1 186,32
Payé	1 186,32
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
31/12/2020	1 186,32	Virement bancaire	

En votre aimable règlement

L'équipe SFACS

Notre service comptable

Mme Jeanine BRET - 04 75 71 73 36 - jeanine.bret@sfacs-industrie.fr

*Tout retard de paiement engendre une pénalité calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal par jour de retard
 SFACS conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet du prix
 Tous différents sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siège social de SFACS*